



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Bas-Rhin

**Inspection
de l'éducation nationale
Circonscription Strasbourg 4**

Affaire suivie par :
Véronique Willig
Tél. 03 69 20 93 42
Mél : ce.0671943Y@ac-strasbourg.fr

Strasbourg, le 30 août 2024

L'Inspectrice de l'éducation nationale

65 avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg Cedex

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,
Mesdames et Messieurs
les enseignantes et enseignants

Objet : Note de service de rentrée

La circulaire de rentrée signée par Mme la Ministre, Nicole Belloubet, évoque le « *Besoin d'école pour tenir cette ambition, née avec Condorcet et les débuts de la République, de construire une société de femmes et d'hommes libres, égaux et fraternels.* »

Elle définit le cap pour cette année :

« *L'ensemble des priorités fixées pour la rentrée 2024 peut au fond se résumer à une seule : **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin.** Cette exigence est au cœur du métier et de l'engagement professionnel de chaque personnel de l'éducation nationale. Elle en fait la force et en impose le respect.* »

Tels les athlètes olympiques et paralympiques, vous savez montrer votre engagement fort et votre détermination pour atteindre ces objectifs. Je vous en remercie et vous souhaite beaucoup de satisfaction à voir vos élèves progresser dans leurs apprentissages et dans leur compréhension du monde..

Bienvenue à celles et ceux qui rejoignent la circonscription de Strasbourg 4.
Bonne année scolaire à chacune et chacun !

Avec toute ma confiance,

Inspectrice de l'éducation nationale

Véronique Willig

1. Circulaire de rentrée

Parue dans le Bulletin Officiel n° 26 du 27 juin 2024, la circulaire de rentrée précise les objectifs de l'année. Elle est consultable sur <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26>

Voici quelques points de cette circulaire déclinée en quatre entrées.

La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'École comme ascenseur scolaire et social

Dans le premier degré, l'année scolaire 2024-2025 sera caractérisée par des évolutions substantielles :

- La nouvelle manière d'enseigner les mathématiques et le français en cycle 1 et en cycle 2,
 - en mathématiques, modifier profondément la démarche didactique, autour du triptyque « manipuler, verbaliser, abstraire »
 - en français, avoir comme repère commun la pratique quotidienne, soutenue et systématique, de la lecture et de l'écrit, conformément à la circulaire du 12 janvier 2023 (<https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300947N.htm>)
- Les évaluations nationales à déployer du 9 au 22 septembre pour chaque niveau scolaire afin de compléter l'identification du niveau de maîtrise des compétences des élèves et leur apporter, dès le début d'année, l'aide nécessaire pour l'élever.

La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation

Cela passe par :

- L'objectif de pleine inclusion scolaire,
- L'acquisition d'une culture littéraire, scientifique, historique et artistique,
- L'École, fabrique du citoyen, et la lutte contre tous les stéréotypes qui enferment nos élèves dans un système de représentation qui freine leurs ambitions,
- La promotion des principes et valeurs qui fondent notre contrat social, au premier rang desquels le principe de laïcité. L'ensemble des personnels de l'éducation nationale doit ainsi être intraitable sur le respect de ce principe, qui permet d'assurer et de protéger la liberté de conscience de chacun. Appliquer le principe de laïcité, c'est refuser d'assigner un élève à ses convictions religieuses, réelles ou supposées, pour ne voir exclusivement en lui qu'un élève et un enfant de la République.

La cohésion autour de l'École et de ses personnels

« La République repose sur ses professeurs et les professionnels de l'éducation, parce qu'ils l'incarnent et qu'ils lui dédient leur vie professionnelle afin de permettre à chacun d'aller au plus haut de ses potentialités et de s'épanouir. Il ne peut donc y avoir ni lâcheté, ni faiblesse, ni tiédeur lorsque la sécurité, mais aussi la réputation de nos personnels, notamment sur les réseaux sociaux, sont mises en cause. »

La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École : construire dès à présent l'École du futur

« L'École est aussi la fabrique de notre avenir, ce qui implique, non seulement qu'elle s'adapte, mais qu'elle anticipe les besoins de nos élèves comme de leurs familles dans une société et un monde en mutation de plus en plus rapide.

En premier lieu, l'École doit jouer un rôle déterminant dans l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable. L'enjeu est triple : utiliser les opportunités du numérique dont l'intelligence artificielle à des fins pédagogiques ; donner aux élèves les clés de compréhension et

d'usage éthique [...] ; permettre à chacun d'exercer ses droits et de respecter ses devoirs dans l'univers numérique.

[...]

L'utilisation abusive des écrans a des effets néfastes et démontrés sur la concentration, la socialisation, mais aussi sur l'exercice d'une réflexion autonome et de l'esprit critique. S'il ne s'agit pas de bannir le numérique de la pédagogie, les usages non pédagogiques n'ont pas leur place à l'École. Aussi, dès la rentrée 2024, les outils numériques seront strictement limités et les outils individuels, proscrits à l'école maternelle. »

2. L'équipe de circonscription

Les conseillères sont polyvalentes tout en étant engagées dans une mission particulière.

- Mme Corinne Dauchart, CPC généraliste, est la référente du plan mathématiques.
- Mme Yasmine Burger, CPC généraliste, assure la mission de CPC à valence EPS et référente du plan français pendant le congé de formation de Mme Fanny Mohammadi, jusqu'au 30 juin 2025.
- Dans le cadre d'un plan national de renforcement des équipes de circonscription, dix circonscriptions du département bénéficient de l'attribution d'un demi-poste de CPC. Strasbourg 4 accueille ainsi Mme Christina Dorner, référente du plan maternelle, les mardis et vendredis.
- Mme Aurélie Mathes assure la mission de CPDLVE suite au départ de Mme Sandra Ledogar pour d'autres missions.

3. Prendre soin de soi

Le bien-être de chacune et chacun est important. Aussi se sentir faire partie d'une équipe est-il un des premiers moyens de prévention des risques psycho-sociaux. Agir sur le climat scolaire y contribue également.

Personne n'est à l'abri d'une difficulté dans sa vie professionnelle ou personnelle. Si besoin, de l'écoute et de l'aide doivent pouvoir être apportées :

- L'équipe de circonscription est à votre écoute et à votre disposition pour une visite en classe ou hors temps scolaire, à l'école ou à l'inspection, selon votre souhait ;
- RESA DSDEN 67, dispositif académique, a pour mission de venir en aide à tout enseignant qui se trouve en difficulté dans l'exercice de sa profession quelle qu'en soit la cause. Les contacts confidentiels se font au téléphone 07 77 73 41 43 ou par courriel protégé, resa67@ac-strasbourg.fr

Prendre soin de soi, c'est aussi prendre soin de sa voix. Pour la protéger, pensez à aérer régulièrement la salle de classe, à boire de l'eau, à tousser au lieu de racler la gorge et bien sûr à ne pas trop parler. La MGEN propose un coach vocal avec l'application « vocal'iz » <https://www.mgen.fr/vocaliz/>

4. Quelques éléments de fonctionnement des écoles

Comme à chaque rentrée, afin d'assurer au mieux notre mission de service public, il est utile de nous remémorer quelques bonnes pratiques.

➤ Communication

Tout **courriel professionnel** devra être adressé à partir de **l'adresse électronique académique en**

ac-strasbourg. La réponse sera transmise à cette adresse uniquement.

Le courriel passera par voie électronique à l'adresse de la circonscription IEN Strasbourg4
ce.0671943Y@ac-strasbourg.fr

Pour en faciliter la lecture et le traitement, vous ne présenterez qu'**un seul objet par courriel**. Tout fichier joint à un courrier doit comporter le nom de l'école afin d'en faciliter l'identification.

Pour le courrier postal, le nom de l'IEN n'est pas à préciser sauf s'il s'agit d'un courrier personnel qui portera alors la mention « personnel » sur l'enveloppe.

Veillez à prévenir le secrétariat en cas de problème de connexion pour maintenir le lien par d'autres moyens.

Mme Solène HULAUX vous accueille au secrétariat :

- lundi et vendredi : de 7h45 à 12h30 et de 13h15 à 16h
- mardi et jeudi : de 7h45 à 12h30 et de 13h15 à 16h15
- mercredi : fermé

➤ **Absences**

Vous êtes invité-e-s à bien suivre les consignes ci-dessous afin d'éviter des rappels qui retarderaient le traitement d'autres dossiers.

- En cas d'absence prévisible : transmettre le formulaire de demande d'autorisation d'absence (en PJ de cette note) complété en amont. Un retour sera fait en cas de refus. A la suite de l'absence, un justificatif est à faire parvenir au secrétariat dans les 48 heures (selon le motif : attestation de présence, certificat médical, avis de décès, etc.)

- En cas d'arrêt de travail, transmettre les volets 2 et 3 de l'avis d'arrêt de travail au secrétariat dans les 48 heures. Le volet 1 est à conserver.

En cas de prolongation de congé maladie, il est important d'en informer le secrétariat le plus tôt possible afin de donner les meilleures chances d'assurer la continuité du remplacement ou de permettre à d'autres collègues d'être remplacés dans les meilleurs délais.

- Garde d'enfant : en cas d'absence pour ce motif, le formulaire d'autorisation d'absence complété est à transmettre, accompagné obligatoirement d'un certificat médical ou de toute autre pièce justifiant votre nécessaire présence auprès de l'enfant.

A noter :

- Toute absence doit être justifiée dans les 48 heures. Sans justificatif transmis dans les délais impartis, l'absence sera considérée sans traitement.

- L'envoi de documents peut se faire par voie numérique en utilisant la messagerie professionnelle si la lisibilité le permet. Le cas échéant, un envoi par courrier postal n'est pas nécessaire. Afin de simplifier le traitement des documents reçus par voie numérique, nous vous remercions de bien vouloir renommer les pièces jointes en indiquant votre nom en majuscule au début du nom du fichier.

➤ Continuité du service

Pour favoriser la continuité pédagogique, le pôle des ZIL de circonscription compte 22 remplaçants. Les personnels de remplacement doivent pouvoir facilement trouver les documents suivants :

- emploi du temps, rituels ;
- progressions cochées pour mettre en évidence l'avancement dans les apprentissages ;
- cahier journal ;
- pour les APC : liste des élèves concernés, horaires, objectifs poursuivis ;
- toutes les informations concernant la vie de la classe et de l'école et en particulier la sécurité (cahier d'appel avec le code de photocopieuse sur la première page, liste des élèves avec besoins et/ou suivis particuliers, PPRE, PAP, PPS, PAI, liste des personnes autorisées à prendre les enfants de maternelle, horaires de l'école, jours de service, calendrier des sorties, noms des intervenants extérieurs, organisation des outils des élèves, consignes de sécurité...).

Tous ces documents devront être clairement réunis et étiquetés afin d'en faciliter la prise en compte.

De même, les titulaires remplaçants s'engagent à s'inscrire dans le fonctionnement de l'école et la continuité des apprentissages et des APC ainsi qu'à laisser des traces des apprentissages conduits. Les directeurs et directrices veillent à ce qu'ils reçoivent toutes les informations adressées aux écoles.

Contacts

Corinne DAUCHART, CPC, corinne.dauchart@ac-strasbourg.fr

Yasmine BURGEL, CPC à valence EPS, yasmine.burgel@ac-strasbourg.fr

Christina DORNER, CPC, christina.turlione@ac-strasbourg.fr

Aurélië MATHES-HEINTZ, CPD LVE, Aurelie.Heintz@ac-strasbourg.fr

Stéphane HORAND, CPD TICE, stephane.horand@ac-strasbourg.fr

Pascale ZIMMERMANN, CPD sciences, pascale.zimmermann@ac-strasbourg.fr

Jean-Yves BOUCHISSE, Personne Ressource Science, j-yves.bouchisse@ac-strasbourg.fr

Michel MEENS, Coordonnateur REP+, zepelsau.strasbourg@ac-strasbourg.fr

Liens

Evaluations nationales

<https://eduscol.education.fr/887/evaluations-nationales-et-tests-de-positionnement>

Présentation des évaluations nationales de début d'année avec l'annonce de fiches ressources progressivement disponibles en septembre

<https://eduscol.education.fr/2295/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-cp>

<https://eduscol.education.fr/2298/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-ce1>

<https://eduscol.education.fr/4044/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-ce2>

<https://eduscol.education.fr/3833/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-cm1>

<https://eduscol.education.fr/4047/evaluations-des-acquis-et-besoins-des-eleves-au-cm2>

Activité physique quotidienne (APQ)

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Matériel disponible empruntable en circonscription

- Malles sciences

Des malles comprenant du matériel scientifique sont empruntables en adressant au préalable un mail à M. Bouchisse : j-yves.bouchisse@ac-strasbourg.fr

Descriptifs : http://www.circ-ien-strasbourg4.ac-strasbourg.fr/?page_id=4362

Réservation : http://www.circ-ien-strasbourg4.ac-strasbourg.fr/?page_id=4364

- Malles ressources Littérature de jeunesse

Des malles comprenant des séries de livres et des ouvrages de la littérature de jeunesse sont empruntables auprès de l'école Simone Veil et en s'adressant à M. Méens au collège Hans Arp.

Descriptifs et protocole de réservation

http://www.circ-ien-strasbourg4.ac-strasbourg.fr/?page_id=4956